

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
21 Octobre 2016**

OBJET : Action Service d'amorçage de projets "Dispositif Citélab" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Initiative Pays d'Arles

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'Association Initiative Pays d'Arles une subvention de 7 000,00 €, pour le renouvellement de l'action d'insertion «Service d'amorçage de projets – Dispositif CitéLab» auprès de 55 bénéficiaires du RSA socle,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention type action d'insertion prévue à cet effet.

Cette dépense d'un coût total de 7 000,00 € sera financée sur les crédits de paiement du chapitre 017 du budget départemental de l'exercice 2016.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**